

Confirmation d'Inscription en BTS 1^{ère} Année

Rentrée 2025-2026

En cas de réponse positive **ET après avoir validé sur Parcoursup**, (<https://www.parcoursup.fr>)
vous complétez et retournerez votre dossier administratif composé comme suit :

1. La fiche d'inscription,
2. Frais d'inscription : 40 € à l'ordre de « OGEC DEPOORTER » (frais de traitement de dossier),
3. Une copie de la Carte d'Identité,
4. Une copie du relevé de notes du baccalauréat,
5. La feuille d'urgence ci-jointe à compléter recto-verso,
6. La convention de scolarisation à compléter et signer,
7. Le document droit à l'image dûment rempli.

Une confirmation d'inscription et le dossier de rentrée vous seront envoyés après réception du dossier administratif complet.

PS : Merci de ne pas imprimer les documents ci-après en Recto-verso

Dossier à retourner dans les plus brefs délais à l'adresse suivante :

Lycée DEPOORTER
Dossier BTS
9 RUE DEPOORTER
59190 HAZEBROUCK



**Lycée
DEPOORTER**
labellisé «métiers de la santé et du social»
Cultiver le savoir, soigner l'avenir

Photo récente
OBLIGATOIRE

INSCRIPTION BTS E.S.F. 2024/2025

L'ETUDIANT

Nom : Prénoms :
(Merci d'indiquer TOUS les prénoms)

Date de naissance :/...../..... Lieu : Dpt :

Code INE : Sexe : ☐ F ☐ M Nationalité :
(sur les bulletins / 9 chiffres et deux lettres)

Adresse : Chez
.....

Portable de l'étudiant : Mail de l'étudiant :

Nombre de frères et sœurs : Rang dans la famille :

RESPONSABLES LEGAUX

Responsable légal : ☐ Père et Mère ☐ Mère seule ☐ Père seul ☐ Autres :

Responsable 1

Lien de parenté :

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mail :

Tél Dom :

Tél Ptb :

Profession :

Employeur :

Tél employeur :

Responsable 2

Lien de parenté :

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Mail :

Tél Dom :

Tél Ptb :

Profession :

Employeur :

Tél employeur :

Situation familiale entre les responsables : ☐ Mariés ☐ Pacsés ☐ Concubins

☐ Divorcés ☐ Séparés ☐ Veuf(ve) ☐ Célibataire

Projet professionnel :

CURSUS SCOLAIRE

Année scolaire	Classe/section	Etablissement
2022/2023		
2023/2024		
2024/2025		

Quel Baccalauréat avez-vous obtenu ?

L'étudiant bénéficie-t-il d'un : ☐ PPS ☐ PAP ☐ PPRE ☐ PAI ☐ Dossier en cours :.....
(Joindre la copie)

REGIME

☐ Externe

☐ Demi-Pensionnaire

☐ Interne

Les BTS ne sont pas prioritaires à l'internat. Merci de prendre contact avec le secrétariat pour connaître les éventuelles places disponibles.

BOURSE

Boursier en 2024-2025 ☐ Oui ☐ Non

Demande faite au CROUS pour 2024-2025 ☐ Oui ☐ Non

Fait à le

Signatures

Etudiant :

Responsable légal :

FICHE D'URGENCE MÉDICALE

(à remplir en LETTRES MAJUSCULES par le Responsable Légal de l'élève)

ÉLÈVE

Nom : Prénom :

Classe : Date de naissance :

REPRESENTANT LEGAL

Nom Prénom :

Adresse :

.....
.....

SECURITE SOCIALE

N° :

Centre :

Assurance Scolaire Individuelle accident

MUTUELLE SAINT-CHRISTOPHE

à distinguer de l'assurance parentale qui couvre la **responsabilité civile**
de l'enfant pour dommages causés à autrui.

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.
Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant des **NUMEROS de TELEPHONE** :

Domicile Tél : Portable de la Mère :

Portable du Père :

Travail de la Mère Tél : Poste :

Travail du Père Tél : Poste :

Personne(s) susceptible(s) de vous prévenir rapidement :

Tél Nom

Tél Nom

TOURNER SVP



AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE

(à remplir en **LETTRES MAJUSCULES** par le **Responsable légal de l'élève**)

Si connaissance, précisez le GROUPE SANGUIN : _____

Nous, soussignés Monsieur et/ou Madame autorisons l'**anesthésie** de notre fils/fille au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale et autorisons **en cas d'urgence**, que notre enfant accidenté ou malade soit orienté ou transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

(B.O. n°1 du 06/01/2000)

Date _____

Signature des Parents ou du Responsable légal

Date du dernier rappel du **vaccin antitétanique** :

(Pour être efficace, cette vaccination nécessite un rappel tous les 5 ans)

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, précautions particulières à prendre...)

.....
.....
.....
.....
.....

MEDECIN TRAITANT

DOCTEUR TEL :

VILLE

Rue

Nom :

Prénom :

BTS 1ère Année

RGPD - CHARTE INTERNET ET SUPPORTS INFORMATIQUES



Notre Lycée DEPOORTER est attentif à la protection des données personnelles des familles et des élèves et à leur sécurité. Pour cela, seul le traitement imposé par nos obligations légales est prévu par l'établissement (transmission au rectorat, à l'Inspection Académique, au secrétariat général de l'enseignement Catholique...). Les données qui sont collectées sont uniquement utilisées pour des finalités explicites, légitimes et déterminées. Ces données ne sont accessibles dans l'établissement que par les enseignants (adresse, numéro de téléphone ...) et par les personnels administratifs. Ils ne sont en aucun cas communiqués à des tiers non institutionnels. Les données que vous nous avez transmises sont gardées pour la durée de la scolarisation de votre enfant, mais aussi après le départ de celui-ci. Ce délai est rendu obligatoire par nos obligations de transmettre les informations demandées quant à la scolarité de votre enfant (absences, diplôme obtenu...).

Pour vous permettre d'exercer les différents droits dont vous bénéficiez en application de la réglementation sur les données personnelles, le chef d'établissement se tient à votre disposition sur rendez-vous.

Il est interdit d'introduire des supports informatiques personnels dans le lycée. **Les seuls supports informatiques et clés USB autorisés sont ceux que l'Etablissement fournit, sauf si accord préalable de l'enseignant ou de la documentaliste.** De nos jours, l'informatique est largement présente à l'école et dans les foyers. L'utilisation d'Internet s'est banalisée. Ces nouvelles pratiques s'accompagnent de nouvelles règles qui ne nous sont pas naturellement familières. Sur les blogs, certaines parutions illégales sont constatées et des poursuites judiciaires peuvent s'en suivre.

Voici quelques références utiles : Loi du 6 janvier 1978 modifiée. Article 226-1 du Code Pénal, article 226-8. Circulaire n° 2004-035 du 18 février 2004.

Avons pris connaissance de la Charte d'utilisation de l'Internet, des réseaux et des services multimédias au Lycée Depoorter et nous l'acceptons.

DROIT A L'IMAGE

La Loi française dit que chacun de nous a un droit sur son image. Celle-ci fait partie de notre vie privée. Nous avons le droit de refuser que notre photo soit publiée sans notre accord. Dans la vie de tous les jours, certaines situations peuvent constituer une autorisation tacite. Par exemple, si nous acceptons de poser pour une photo, dans le cadre d'une activité scolaire, tout en sachant que celle-ci pourra être publiée dans la Presse ou sur le site Internet du Lycée. Afin de lever toute ambiguïté le Lycée vous demande de prendre clairement position pour l'année scolaire. Si l'étudiant est mineur, c'est le responsable légal qui doit signer l'autorisation ou le refus. Si l'étudiant est majeur il peut signer seul.

☐ Autorise que mon image soit reproduite dans la Presse locale ou interne au Lycée dans le cadre d'activités scolaires ou extrascolaires, ainsi que sur le site du Lycée : www.lycee-depoorter.com.

☐ N'autorise pas la reproduction de mon image dans la Presse locale ou interne au Lycée dans le cadre d'activités scolaires ou extrascolaires, ni sur le site du Lycée : www.lycee-depoorter.com.

Veuillez signer en faisant précéder votre signature de la mention : « lu et approuvé ».

Signature du Père ou de la Mère du Responsable Légal :	Signature de l'Étudiant :